



Communiqué de presse

Paris,
le 21 octobre 2021

Installation du conseil de développement territorial à Paris

Réunis ce mardi 19 octobre 2021 pour la première fois depuis la création du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, les membres du conseil de développement de Paris ont procédé à l'élection de Séverine Chapus comme présidente du conseil et de Didier Léandri, comme vice-président.

Composés de 30 membres regroupés en quatre collèges, le conseil de développement territorial de Paris est chargé, auprès d'Antoine Berbain, directeur territorial, de représenter les intérêts franciliens et de les porter auprès des conseils de surveillance et d'orientation. À l'instar des conseils de développement du Havre et de Rouen qui se sont réunis la semaine dernière, le conseil de développement de Paris est composé de représentants de la place portuaire, de représentants des personnels, des entreprises exerçant leur activité sur le port, de représentants des collectivités territoriales et leurs groupements et des représentants des milieux professionnels et associatifs intéressés par le développement de la place portuaire.

À l'ordre du jour de cette séance d'installation figuraient, entre autres, l'élection de la présidente et du vice-président du conseil, l'avis sur l'évolution de la politique tarifaire (tarifs domaniaux et droits de ports pour 2022) et une information préalable sur le projet stratégique.

Le conseil de développement territorial de Paris

Séverine Chapus a été élue présidente du conseil de développement territorial des ports de Paris. La directrice générale déléguée des activités de promotion, en charge du développement chez BNP Paribas Real Estate entame un mandat à la tête de cet organe consultatif en tant que représentante de la communauté portuaire de Paris. Didier Léandri, président délégué général d'Entreprises fluviales de France, a été désigné pour occuper le poste de vice-président.

« La création du conseil de développement territorial intervient à un moment clé où les exigences de la transition écologique se renforcent, où les grands chantiers liés à la construction du Grand Paris montent en puissance, où les préparatifs des JOP2024 sont lancés et où, en définitive, la Seine et le fluvial apparaissent plus que jamais comme un lien social et économique majeur entre les territoires.

Le port, clé de voûte d'une industrie en reconquête, d'une logistique fine réinventée, d'un rayonnement touristique aux valeurs citoyennes et acteur pleinement intégré dans les territoires, constitue le lieu de convergence de cette ambition de développement collectif.

Pour ce faire, nous souhaitons incarner une candidature collégiale, en animant une instance de dialogue et de travail avec un fort pouvoir d'impulsion sur les dossiers afin de faire entendre la voix des acteurs territoriaux franciliens avec et au sein d'un nouvel ensemble portuaire, avec la volonté d'agir, de contribuer et de peser. Nous allons travailler par projet et proposer dès la prochaine séance, pour contribuer en particulier à la stratégie de HAROPA PORT, une méthode de travail qui permette de porter efficacement notre contribution à la stratégie globale. »

Séverine Chapus et Didier Léandri, élus présidente et vice-président du conseil de développement territorial de HAROPA PORT | Paris.

Premier collège des représentants de la place portuaire (9 membres) :

- Florence BOUTMY, directrice CEMEX Île-de-France
- Pablo LIBREROS, directeur général Granulats Lafarge
- Olivier NAVETTE, directeur usine de Limay SARP Industries
- Thomas DUBOIS, directeur général SUEZ Recyclage et Valorisation Île-de-France
- Emma RECCO, directrice générale stratégie et développement IKEA France
- Éric VERON, directeur général VAILOG France
- Stéphane CASSAGNE, directeur général GEODIS
- Arnaud DANIEL, directeur général adjoint Bateaux Parisiens – Compagnie des Batobus
- Patrick SCHMITTER, directeur CroisiEurope

Deuxième collège des représentants des personnels des entreprises exerçant leurs activités sur le port (3 membres) :

- François BORGET,
- Didier DEPIERRE,
- La nomination de la troisième personne fera l'objet d'un arrêté préfectoral complémentaire au premier.

Troisième collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements situés dans la circonscription de la direction territoriale de Paris (9 membres) :

Représentant la région Île-de-France :

- Grégoire de LASTEYRIE
- Delphine BÜRKLI

Représentant la métropole du Grand Paris :

- Jean-Michel GENESTIER
- et son suppléant : Luc CARVOUNAS

Représentant le conseil départemental des Hauts-de-Seine :

- Jean-Christophe FROMANTIN
- et son suppléant : Thomas LAM

Représentant la ville de Paris :

- Célia BLAUEL

Représentant l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine :

- Patrice LECLERC
- et son suppléant : Chaouki ABSSI

Représentant l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est avenir :

- Denis ÖZTORUN
- et son suppléant : Jean-Pierre CHAFFAUD

Représentant la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise :

- Raphaël COGNET
- et son suppléant : Yann PERRON

Représentant la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart :

- Oumar DRAMÉ
- et son suppléant : Pierre PROT

Quatrième collège des représentants des milieux professionnels et associatifs intéressés au développement du port (9 membres) :

- Erwan LE MEUR, président de la communauté portuaire Seine Aval
- Séverine CHAPUS, représentant la communauté portuaire de Paris
- Marie-Odile BERTINCOURT, représentant la communauté portuaire CAP Bonneuil
- Laura ALFANO, représentant la chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France
- Didier LÉANDRI, président délégué général d'Entreprises fluviales de France
- Patrice Henri DUCHÊNE, représentant France nature environnement
- Karine LÉGER, directrice générale AIRPARIF
- Dominique RITZ, directeur du bassin de la Seine Voies Navigables de France
- Roberto HUET, représentant UNICEM

Les autres instances de gouvernance du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

Le conseil de surveillance du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, présidé par Daniel Havis

Composé de 17 membres, ce conseil est chargé d'arrêter les orientations stratégiques de l'établissement et exerce le contrôle permanent de sa gestion. Son président invite les présidents du conseil d'orientation de l'axe Seine et des conseils de développement territoriaux à lui présenter les propositions émises par leurs conseils respectifs. Il est composé de :

- 5 représentants de l'État ;
- 4 personnalités qualifiées du monde économique ;
- 1 représentant par Région (région Île-de-France – région Normandie) ;
- 1 représentant par métropole (métropole du Grand Paris - métropole Rouen Normandie – Le Havre Seine métropole) ;
- 3 représentants des personnels.

Le directoire, présidé par Stéphane Raison

Sous le contrôle du conseil de surveillance, les six membres du directoire assurent la direction de l'établissement et est responsable de sa gestion. Ils sont notamment chargés d'élaborer, de mettre en œuvre, après approbation du conseil de surveillance, le projet stratégique de l'établissement. Le directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'établissement dans les limites des attributions du conseil de surveillance et notamment des compétences en matière budgétaire, de gestion domaniale, de développement et d'investissement.

Le conseil d'orientation

Composé de 30 membres, ce conseil – qui tiendra sa première séance dans les semaines à venir - sera chargé d'éclairer les décisions stratégiques du conseil de surveillance et de veiller à la cohérence des actions de l'établissement sur l'ensemble de l'axe fluvial. Il est composé de représentants de l'État et des collectivités territoriales, de personnalités qualifiées, de gestionnaires d'infrastructures et de représentants du milieu associatif et des personnels.

À propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent depuis le 1^{er} juin 2021 le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Cinquième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 650 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la Région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service et plus d'1 million de m² d'entrepôts disponibles. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de près de 130 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contact presse :

C. Longuépée – 01 40 58 28 75 – 06 87 76 23 79 – celine.longuepee@haropaport.com